



Bonjour,

Depuis quelques mois déjà, notre ville a adopté la collecte sélective des déchets et chacun de nous doit acquérir les nouveaux réflexes du tri de ses emballages ménagers.

C'est pourquoi vous avez entre les mains le premier numéro de La Feuille du tri, votre bulletin d'information sur la collecte sélective.

En effet, ces deux pages trimestrielles vous aideront à améliorer votre pratique du tri.

Elles vous tiendront aussi régulièrement informé des évolutions et des résultats liés à la collecte sélective.

La Feuille intervient en plus des rencontres que vous pouvez avoir avec vos Ambassadeurs de Tri.

Elle se veut le reflet de votre action et vous apportera conseils et précisions sur le pourquoi et le comment d'un geste de tri performant.

Nous essaierons de rendre ce petit périodique attrayant afin que vous trouviez intérêt et plaisir à sa lecture.

Et n'oubliez pas que nous restons aussi à votre disposition au 04.66.59.06.51 pour répondre à vos questions.

Bonne lecture à tous
et à très bientôt ...



La nouvelle façon de jeter

Depuis quelques mois, le sac jaune est venu bouleverser nos habitudes en ce qui concerne la façon de se débarrasser de nos déchets.



Photothèque éco emballages

Tout d'abord, parce que l'on nous dit que les emballages ne sont plus des ordures mais des produits susceptibles d'être valorisés. Ensuite, parce que l'on nous demande de séparer ces produits pour qu'ils soient ramassés à part.

Pourtant, les efforts qui nous sont demandés sont devenus nécessai-

res pour notre environnement. En effet, en l'espace de 20 ans, le volume des déchets que nous rejetons a presque doublé. Par ailleurs, les réglementations européennes prévoient la fermeture des décharges d'ici à 2002. Il nous faut donc trouver d'autres solutions.

Quelques explications au verso

Que signifie ce logo ?

Depuis quelques temps, vous avez pu voir apparaître ce logo associé à la collecte sélective.

Sud Rhône Environnement est le nom que nous avons donné au Syndicat Mixte qui regroupe nos communes pour le traitement des déchets ménagers. Ainsi, Beaucaire, Tarascon, Boulbon, Saint-Etienne du Grès et Jonquières Saint-Vincent unissent leurs moyens et leurs efforts pour réaliser des économies et traiter leur déchets en s'efforçant de préserver notre environnement naturel. **Sud Rhône Environnement** coordonne donc et anime la collecte sélective, sensibilise les enfants dans les écoles et éditera régulièrement cette lettre d'information.



Avec la participation de





Une formidable chaîne humaine

La collecte sélective est une formidable chaîne humaine dont vous êtes le premier maillon. En effet, lorsque votre sac est ramassé par le rippeur, il est ensuite acheminé vers un centre de tri où les produits sont séparés manuellement par matière. Enfin, après avoir été compactés, ils sont transportés par poids lourds vers des centres de traitement où ils seront transformés industriellement.

Rippeur : agent qui collecte les sacs derrière le camion

Ainsi, grâce à vous et à l'ensemble de la chaîne, ces matières nouvelles trouveront une seconde vie dans la fabrication d'objets neufs.

Votre geste a donc une valeur écologique et économique essentielle :

- 1 - Il permet de fabriquer des produits nouveaux en réalisant une économie de matière première.
- 2 - Il évite d'avoir à enfouir ou incinérer des déchets ; ce qui est coûteux et nocif pour l'environnement.
- 3 - Il permet la création d'emplois sur la région, notamment avec le centre de tri.



Centre de tri

Premiers résultats

Voilà bientôt un an pour Tarascon et 6 mois pour Beaucaire, que la collecte sélective a été adoptée. Il nous est déjà possible de vous donner quelques chiffres.

L'ensemble des produits collectés séparément (sacs jaunes, journaux-magazines et verre) représente **7,25 %** du poids total collecté.

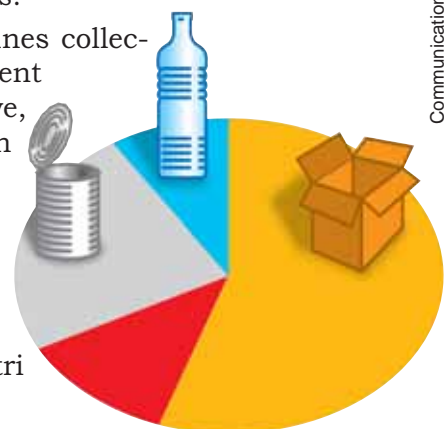
Il est encore tôt pour tirer des conclusions et ces chiffres ont surtout valeur d'encouragement.

Cependant, grâce à votre effort, nous espérons atteindre cet année un objectif de 10 % du total collecté. Ce qui représenterait une performance honorable par rapport aux moyennes nationales.

Quant aux sacs jaunes collectés depuis le lancement de la collecte sélective, ils se composent en moyenne de :

- Carton 55,25 %
- Plastiques 23,7 %
- Métaux 12 %
- Refus 9,05 % *

* Voir Conseils de tri ci-dessous.



SOS Ville Propre

Les services municipaux de collecte font de leur mieux pour garder la ville propre. Malheureusement, souvent, des sacs sont sortis après le passage de la benne et traînent sur les trottoirs jusqu'à la collecte suivante. Pour le bien-être de tous, pensons à respecter les horaires de collecte. Si vous avez des doutes sur les jours et heures des collectes, consultez votre aide-mémoire ou appelez la Mairie.

Conseils de tri

Le taux de refus mentionné sur le graphique ci-dessus signifie que des produits non recyclables ont été déposés dans des sacs jaunes.

Même si ce taux paraît bas, il est dommageable à la qualité du tri et entraîne un surcoût. Voici donc quelques conseils pour éviter les refus.

Je ne mets pas dans le sac jaune

- Les ordures ménagères (balayures, restes de repas, couches...)
- Les bacs et mini plateaux en polystyrène
- Les bouteilles d'huile
- Les pots de yaourt, crème fraîche, fromage blanc...

Je mets dans le sac jaune

- les flacons de salle de bain (shampooing, gel douche ...)
 - toutes les boîtes en métal (boîte de biscuit, de thé...)
 - les bombes aérosols (mousse à raser, crème chantilly, Décap'four...)
- Ceci en plus des autres emballages qui vont dans le sac jaune.

Vous trouverez le détail dans votre Guide de Tri et sur votre Aide-mémoire. Si vous n'avez pas eu ces documents ou si vous n'avez plus de sacs, n'hésitez pas à les demander à votre Mairie ou en appelant notre permanence au :

04 66 59 06 51

